

DES IDEES POUR SUMENE?

Projection et échanges autour de l'urbanisme en milieu rural



Sumène / Source : Emma Izquierdo

La municipalité de Sumène a souhaité organiser une soirée à l'attention des citoyens autour de l'urbanisme pour permettre un espace de discussion et d'échanges autour de l'aménagement du territoire. Le but était de sensibiliser la population aux questions complexes liées à ce domaine, mais surtout de porter un autre regard sur l'aménagement, ouvrir le champs des possibles et réfléchir à un nouvel urbanisme plus en accord avec le territoire de Sumène. Nous sommes tous des acteurs -élus, citoyens, professionnels- du territoire, nous agissons sur le paysage dans lequel nous vivons, par nos constructions, l'agriculture, nos modes de vie, etc. Il s'agit d'en prendre conscience...

Une vingtaine de personnes étaient présentes, dont 7 élus et 1 membre de l'APH. Les échanges ont été très intéressants et enrichissants.

Ce compte-rendu relate dans les grandes lignes l'intervention proposée par Emma Izquierdo à l'issue de chaque film, ainsi que les échanges entre les personnes présentes. Les discussions ont abordé des points très divers, étant impossible d'en faire un seul et même texte cohérent, il a été choisi de les présenter sous forme de liste.

L'aménagement des territoires ruraux en question.

Les documentaires présentés sont issus d'un DVD réalisé par les Parcs Naturels Régionaux en 2014, sur la thématique de la maîtrise qualitative de l'urbanisme et de l'anticipation de la mutation des territoires ruraux.

Les documentaires choisis présentent des expériences apportant à leur manière des réponses aux enjeux du développement en milieu rural.

Trois villages, trois territoires géographiquement différents de celui Sumène, mais dont les problématiques peuvent nourrir la réflexion sur le projet d'aménagement du village.

Il s'agit de Créon (4246 habitants), en Gironde ; Entremont-le-Vieux (362 habitants), en Savoie et Faux-la-Montagne (599 habitants), en Limousin.

1. Le PLU, une réflexion d'ensemble

« 800m de PLU » [Créon]

• éléments de contexte

Créon est un ville bastide, sous influence de la métropole bordelaise. L'enjeu lié à la maîtrise du développement urbain de la commune est d'éviter la cité-dortoir et l'étalement urbain. Le maire énonce l'importance de la vision sociale et de la gouvernance au service de l'intérêt collectif, il parle également du rôle primordial du portage politique associé à la pédagogie et aux explications envers les habitants.

• idées retenues

CHOIX

En terme d'urbanisme, les choix et notamment la

justification des positions politiques sont essentiels: quels sont les principes sur lesquels s'appuie l'élaboration du PLU ?

Les choix ont un impact sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire : il s'agit de prendre conscience de cet impact et d'être logique et cohérent dans la mise en œuvre de ces choix.

Reprenons l'exemple de Créon : il a été fait le choix d'une ville sans voiture, en réponse au problème des lotissements des années 70 et à la volonté de densification, en limitant l'étalement pour la préservation des terres agricoles. Les 800m correspondent à la limite en-dessous de laquelle on peut facilement convaincre les personnes à ne pas utiliser leur voiture. Le choix trouve donc sa transcription concrète dans le projet d'aménagement.

TEMPORALITE

Cette nécessité de temps pour l'élaboration d'un projet d'aménagement -inscription dans un temps long- est-il compatible avec la société actuelle de l'immédiat ? Pour élaborer un projet de territoire, il faut être capable de se projeter dans la durée, anticiper les mutations pour amener la commune à une échéance de temps qu'on ne maîtrise pas. Bien trop souvent l'aménagement est au même pas de temps que celui des élections : il faut savoir dissocier le temps de l'aménagement et celui du politique. Comme le souligne très justement le maire de Créon: *«l'urbanisme, ce n'est pas une affaire de trait, c'est une affaire de motivation et de réflexion collective sur un avenir à 10-15 ans de la structuration d'un territoire»*.

• échanges

- Le PLU est vu comme conflictuel : on touche à la propriété des gens.

- Il apparaît évident d'expliquer le projet avant les traits, pour arriver à impliquer les habitants et non imposer une vision.

- Il ne faut pas se mettre des freins dès le départ, le projet d'aménagement doit commencer par une étape utopique -de quoi a-t-on envie?- tout en gardant à l'esprit que les contraintes actuelles vont varier.

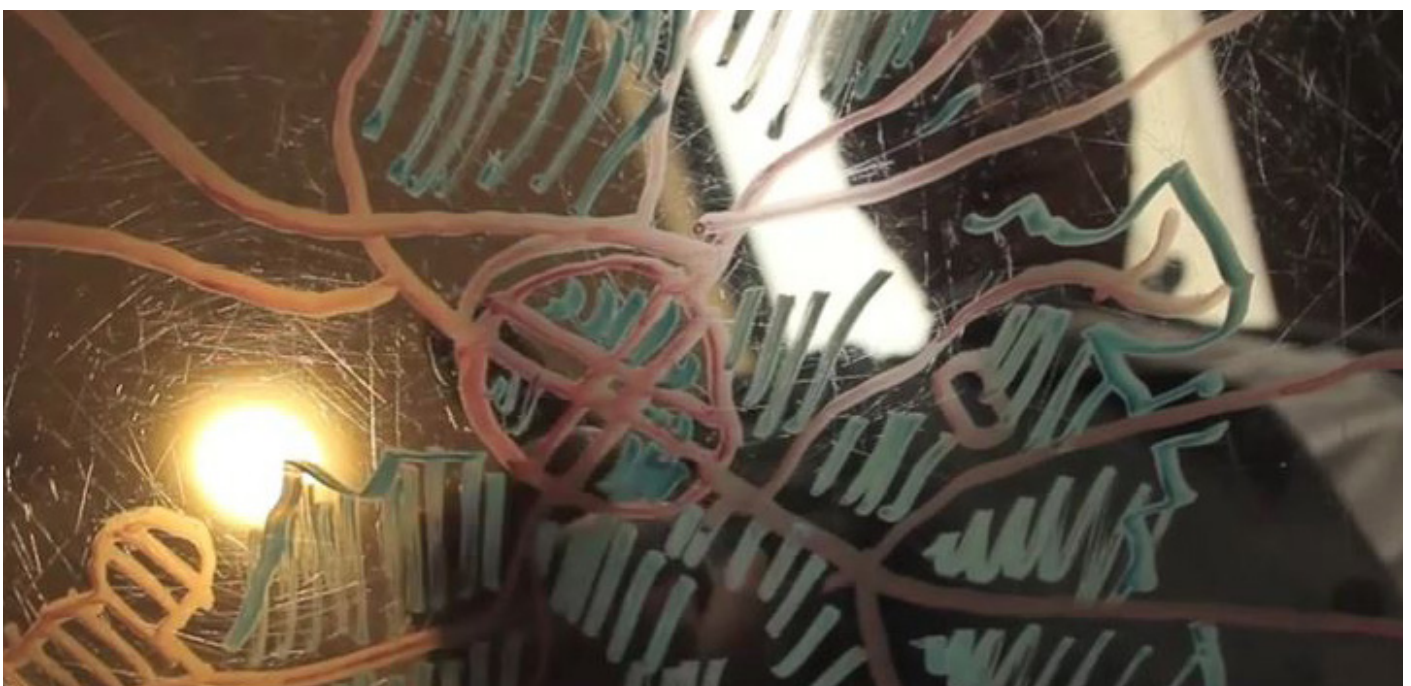
- En Cévennes, les déplacements se sont toujours faits à pied : marcher = convivialité + santé. Pourquoi ne pas baser les déplacements sur la marche : inciter les gens à marcher !

- *«Avant, les gens vivaient en autarcie, ici.»* Aujourd'hui, nous rentrons dans une période de mutations après le phénomène d'hyper-concentration urbaine, les gens reviennent vivre à la campagne : il se pose donc la question du changement des modes de vie.

- La question des réseaux apparaît comme étant un point majeur concernant le développement d'activités : avoir une bonne connexion internet sur le territoire de la commune permettrait de développer le télé-travail.

- La position de Sumène, par rapport à Montpellier, est à mettre en lien avec le développement de l'agglomération : quelle évolution est souhaitée pour l'arrière-pays ?

- Les richesses du territoire sont à conserver, mais à développer aussi!



Source : photogramme extrait de «800m de PLU».

« Vu de PLU près » [Entremont-le-Vieux]

• éléments de contexte

La déprise agricole a entraîné une diminution du nombre d'exploitations agricoles au cours du XX^{ème} siècle; l'entretien des paysages ouverts est compromis (phénomène de fermeture des paysages).

Dans les années 80, la volonté des élus est de «remettre de l'agriculture près des villages», avec l'aide de la Chambre d'Agriculture et du PNR, par le soutien de la coopérative laitière et fromagerie (valorisation du lait des producteurs locaux), l'aide à l'installation d'agriculteurs, les aides au défrichement d'anciennes pâtures délaissées, le contrat MAEt (Mesure Agro-Environnementale Territorialisée) Prairies fleuries, la valorisation touristique de la coopérative. Cette dynamique est poursuivie dans l'élaboration du PLU de la commune d'Entremont-le-Vieux (passage du POS en PLU) avec le reclassement de 60 ha constructibles en zone agricole.

• idées retenues

AGRICULTURE

Le déclassement des terrains (constructibles dans le POS) permet de conforter les exploitations agricoles en place. La volonté communale de contrôler l'urbanisme au bénéfice de l'activité agricole renforce de ce fait le dynamisme local en maintenant les activités du territoire (agriculture, tourisme). Ceci permet de d'asseoir le rôle central de la coopérative comme lieu de vie, lieu incontournable.

MAITRISE DE L'URBANISME

La réflexion sur l'urbanisme d'une commune rurale ne peut se limiter à l'habitat et aux zones constructibles. La valeur foncière théorique des terrains est à questionner : aujourd'hui ce n'est pas constructible, demain ça le sera peut-être si le besoin le nécessite.

Les espaces non-bâties doivent être vus comme des éléments attractifs du territoire et non pas des éléments de 2nd plan, dans le sens où le paysage est un patrimoine et la préservation des terres cultivables se fait pour les générations futures. L'avenir de la commune dépend d'un urbanisme maîtrisé et non au coup par coup.

• échanges

- Les meilleures terres de Sumène ont été bâties par les lotissements successifs (en commençant par l'Enclos).

- Les traversiers de Sumène dans les années 60 étaient impeccables, car ils étaient tous entretenus. A l'époque, les gens travaillaient la journée à l'usine et le soir, allaient cultiver leurs terres (culture vivrière). Tout ce qui était produit sur le territoire était consommé.

- Aujourd'hui, nombreuses terrasses cultivables appartiennent à de grandes propriétés et ne sont pas entretenues. Serait-il envisageable de trouver un accord avec les propriétaires pour louer à des agriculteurs qui n'ont pas de terres ?

- Un problème est à soulever, celui des petites surfaces foncières : comment vivre des exploitations?



Source : photogramme extrait de «Vu de PLU près».



Source : photogramme extrait de «Une écriture collective».

Loignon semble être un bon équilibre entre surface et rentabilité, mais un second problème se pose : la culture de loignon consomme beaucoup d'eau, hors l'eau est une ressource précieuse en Cévennes. Un troisième problème se dessine, celui de la monoculture, dont on connaît les conséquences.

- Il faut développer les circuits locaux : des circuits courts et de qualité.

- Le paysage cévenol est fait de la main de l'homme, ce qu'oublie la vision urbaine : «pour les citadins, Sumène c'est la nature». Mais il s'agit d'un paysage transformé par des siècles et des siècles d'agriculture.

- « On doit remettre en question notre paysage agricole », cela soulève la question de la vie et de l'activité sur le territoire.

2. Vers un avenir collectif

« Une écriture collective » [Faux-la-Montagne]

• éléments de contexte

Il s'agit d'un écoquartier de 12 lots d'environ 800m², porté par un collectif d'habitants dont le but est de proposer une écoconstruction financièrement accessible au plus grand nombre. La SCIC L'ARBAN se positionne comme opérateur immobilier et comme agence d'urbanisme rural au profit de la commune.

• idées retenues

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, en terme de démarche, est abordé au travers notamment de 2 notions :

- le temps, comme facteur primordial de l'ancrage des choses dans un territoire;
- la construction écologique (matériaux locaux, filière locale etc..).

COMPROMIS & EQUILIBRE

L'écoquartier se situe dans la continuité du centre-bourg, bien que le projet soit de faible densité. Cette densité est à relier au contexte territorial, nous sommes ici dans une région de grands espaces. Ce qu'il faut comprendre, c'est que dans tout projet d'aménagement nous devons toujours revenir au contexte paysager et territorial dans une logique de cohérence, pour proposer une densité en lien avec le territoire et non déconnectée (en faisant attention à la vision urbaine du monde rural).

DEMARCHE PARTICIPATIVE

Pour ce projet une Association Syndicale Libre a été créée, il s'agit d'un organe permettant la gestion des espaces collectifs.

Une rédaction du cahier des charges a également été faite par les habitants lors d'ateliers d'écriture architecturaux et paysagers.

Un point important à soulever est lorsqu'on achète une parcelle dans cet éco-hameau, on achète aussi

une part des espaces collectifs. Il faut voir ce projet en tant qu'expérience pour réinventer une forme de vivre ensemble et d'habiter.

- **échanges**

- L'idée intéressante dans ce projet, c'est d'être aussi propriétaire d'un espace communautaire, en plus de sa parcelle privative. Le besoin individuel se transforme en projet collectif.

- On ne sait plus faire des fronts de rue avec les nouvelles constructions, on pense la maison isolée sur une parcelle.

- Comment trouver un compromis pour répondre à l'aspiration des citadins qui viennent vivre à la campagne ?

- Les projets d'habitations en milieu rural sont sous l'influence des aspirations individuelles, des modes, des générations.

- L'arrivée sur une commune de ces citadins, leur volonté d'installation doivent être vues comme porteuse pour le territoire

- Anticiper les évolution de la société dans les projets d'habitat.

- La solitude est un phénomène social relativement nouveau. Avant, l'unité de base de la société c'était la famille.

Pour aller plus loin...

- **Depuis la nuit des temps**

- DVD, Les Parcs Naturels Régionaux, 2014 (consultable à la mairie de Sumène)

- documentaires disponibles sur :

- <http://filmsurbanismerural.blogspot.fr/search/label/0%20-%20Liste%20des%20s%C3%A9quences%20vid%C3%A9o>

- **Créon :**

- www.rubansdudeveloppementdurable.com/docs/fiches-detaillees//2010/creon2010.pdf

- **Entremon-le-vieux :**

- www.entremont-le-vieux.com
www.parc-chartreuse.net

- **Faux-la-Montagne :**

- www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_Palmares_four_a_pain_faux_la_montagne_version_en_ligne.pdf